



Code de conduite du CERN

*Rechercher l'excellence au CERN par l'intégrité, l'engagement,
le professionnalisme, la créativité et la diversité*

Applicable avec effet au 1er juillet 2010

Introduction par le Directeur général

Intégrité, engagement, professionnalisme, créativité et diversité: cinq mots auxquels chacun d'entre nous au CERN peut s'identifier, parce qu'ils représentent les valeurs essentielles de l'Organisation. Ces mots constituent la base de notre Code de conduite, que j'ai le plaisir de vous présenter. Toutes ces valeurs sont d'égale importance. Par conséquent, le Code devra être lu et interprété comme un ensemble de valeurs que nous nous efforçons de mettre en pratique les unes avec les autres.

Un code de conduite précise les normes fondamentales de comportement que nous devons nous fixer et que nous attendons de nos collègues sur le lieu de travail. Mais le code est plus que cela : c'est une affirmation résolue de notre conception des valeurs de l'Organisation. La mission du CERN est la recherche fondamentale en physique : repousser les limites de la connaissance humaine. Pour accomplir cette mission, nous suscitons l'innovation, stimulons la collaboration internationale et inspirons une génération montante de scientifiques. Nous faisons tout cela dans le respect de normes éthiques les plus exigeantes, et c'est cet aspect de la vie du CERN que décrit le Code de conduite.

Les réalisations scientifiques du CERN sont le fruit des idées et du travail de milliers de personnes. En tant que directeur général, je reconnais la valeur de la contribution de chacun à notre entreprise collective, et j'apprécie à leur juste valeur les compétences propres que chacun d'entre vous met au service du CERN. Nous apportons tous notre contribution : membre du personnel (titulaire, boursier, apprenti, attaché, utilisateur, étudiant), consultant, contractant travaillant sur le site ou toute personne travaillant, en quelque qualité que ce soit, au CERN ou pour le compte du CERN. À ce titre, nous devons tous nous comporter conformément aux valeurs essentielles du CERN.

Le Code de conduite du CERN est le fruit d'un travail collectif mené dans la transparence, afin d'arriver à une appréciation partagée des valeurs du CERN et de leur incidence sur notre travail. Il ne s'agit pas d'énoncer à nouveau ou d'élargir les droits et obligations existants, ni de dresser une liste exhaustive de ce qui se fait et ce qui ne se fait pas. Il s'agit plutôt de disposer d'un guide pour comprendre comment nous comporter, comment traiter les autres et comment nous attendre à être traités conformément aux valeurs du CERN. Le but est de nous aider à comprendre tant nos droits que nos obligations.

Je souhaite que ce Code de conduite constitue un outil précieux pour préserver et développer un climat de compréhension et de respect mutuels sur le lieu de travail. Nous devons nous familiariser avec ce document, et l'intégrer à notre vie quotidienne au CERN. Ce faisant, chacun d'entre nous s'engage à vivre les valeurs du CERN, afin que celui-ci puisse mener à bien sa mission en inspirant la confiance et le respect, tout en préservant un environnement de travail sain et stimulant pour tous.

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Rolf Heuer".

Rolf Heuer
Directeur général

Intégrité

Agir avec éthique, en toute honnêteté intellectuelle et en étant responsable de ses actes

Un niveau élevé d'intégrité dans l'exécution de notre travail et dans nos relations avec les autres encourage une culture de confiance et de responsabilité.

En tant que collaborateurs du CERN, nous :

- Exerçons notre autorité de façon responsable. En particulier, nous n'utilisons pas notre autorité ou notre position pour obtenir des faveurs ou des avantages personnels.
- Faisons preuve d'équité et d'impartialité.
- Veillons à reconnaître les contributions d'autrui.
- Évitions les conflits d'intérêt ou les situations qui pourraient être perçues comme telles.
- Nous abstenons de tout acte ou omission visant à tromper autrui, ou à obtenir un avantage ayant pour conséquence une perte financière pour le CERN ou une atteinte à sa réputation.
- Préservons les informations, documents ou données confidentiels et veillons à ce que ceux-ci, lorsqu'ils sont en notre possession, soient protégés correctement.
- Respectons la vie privée d'autrui et protégeons les informations personnelles qui nous sont données en confiance.

Engagement

Faire preuve d'une grande motivation et d'un engagement fort envers l'Organisation

Notre engagement collectif envers le CERN est essentiel tant pour mener à bien la mission de l'Organisation que pour protéger sa réputation.

En tant que collaborateurs du CERN, nous :

- Promouvons la mission du CERN et agissons conformément aux valeurs du CERN.
- Sommes conscients du fait que notre comportement, à l'intérieur comme à l'extérieur du CERN, peut avoir une incidence sur l'image du CERN.
- Protégeons la réputation du CERN et de nos collègues dans les communications à l'intérieur comme à l'extérieur du CERN.
- Nous familiarisons avec toutes les règles applicables.
- Favorisons et préservons un environnement sûr et sain, en observant les règles de sécurité pertinentes.
- Sommes conscients des responsabilités découlant des privilèges et immunités qui peuvent nous être conférés dans l'intérêt du CERN.
- Faisons preuve de souplesse et nous adaptons à l'évolution des besoins du CERN.

Professionalisme

Produire des résultats de haut niveau dans le respect des contraintes de ressources et de temps et encourager la compréhension mutuelle

Notre capacité de produire les résultats escomptés et de créer un environnement de travail positif nous permet d'atteindre un niveau professionnel élevé, tant individuellement que collectivement.

En tant que collaborateurs du CERN, nous :

- Définissons des objectifs et des résultats escomptés clairs et réalistes pour nos activités, et les communiquons à nos collègues.
- Veillons à ce que les ressources humaines, matérielles et financières qui nous ont été confiées soient utilisées au mieux dans l'intérêt du CERN.
- Investissons dans l'avenir du CERN en tenant compte de l'efficacité à long terme dans la gestion des activités à court et moyen terme.
- Maintenons un environnement professionnel caractérisé par de bonnes relations de travail et un climat de tolérance et de respect mutuel.
- Donnons des avis et des conseils aux collègues, si nécessaire, et assurons une supervision et un contrôle adéquats des tâches que nous déléguons.
- Gérons les conflits de manière proactive et impartiale.
- Nous abstenons de toute forme de harcèlement ainsi que de toute agression verbale, non verbale, écrite ou physique, et décourageons activement ces comportements.

Créativité

Être à la pointe de son domaine professionnel, promouvoir l'innovation et le développement organisationnel

Le CERN encourage la formation et le perfectionnement constants et valorise l'innovation, ainsi qu'une approche proactive de l'acquisition et du partage de l'information.

En tant que collaborateurs du CERN, nous :

- Suivons les évolutions dans notre domaine.
- Utilisons notre expérience professionnelle de façon constructive.
- Contribuons à l'évolution du CERN en nous engageant à partager nos connaissances.
- Partageons avec nos collègues à l'intérieur du CERN toute information pouvant leur être utile dans leur travail.
- Sommes ouverts aux idées et aux approches nouvelles.
- Adoptons des perspectives différentes afin de produire des idées et concepts nouveaux.
- Effectuons notre travail de manière structurée afin de favoriser le transfert de connaissances et la continuité.

Diversité

Apprécier les différences, promouvoir l'égalité et favoriser la collaboration

L'excellence du CERN s'appuie sur un environnement où les connaissances et les points de vue de personnes très diverses sont valorisées et où le dialogue est encouragé à tous les niveaux.

En tant que collaborateurs du CERN, nous :

- Respectons et valorisons les différences.
- Promouvons l'intégration de tous sur le lieu de travail, compte tenu tant des caractéristiques personnelles que des aptitudes professionnelles.
- Faisons preuve d'esprit d'équipe et nous investissons dans la cohésion de l'équipe.
- Traitons les autres avec tact, courtoisie et respect.
- Nous abstenons de toute forme de discrimination et décourageons activement ce type de comportement.
- Faisons preuve de retenue pour éviter de blesser autrui, et sommes conscients que des propos ou des actes peuvent être perçus comme blessants alors que telle n'était pas l'intention de leur auteur.
- Évitions les propos ou actes désagréables ou désobligeants, en particulier fondés sur le sexe, l'âge, la religion, les croyances, la nationalité, la culture, l'appartenance ethnique, la race, l'orientation sexuelle, le statut au CERN, le handicap ou la situation familiale.

Comment utiliser ce Code de conduite

Nous encourageons une culture d'ouverture, où tous les collaborateurs se sentent libres de s'exprimer sur le Code de conduite.

Si vous avez des doutes concernant un aspect particulier du Code de conduite, vous pouvez vous adresser notamment à votre hiérarchie, au Département des ressources humaines, au Bureau de l'Ombuds ou au service de l'audit interne.

En outre, pour mieux comprendre comment le Code de conduite s'applique en pratique, vous êtes encouragé à consulter la FAQ disponible à l'adresse suivante :

<http://cern.ch/codedeconduite>

Ce site web sera actualisé régulièrement.

